

DOSSIER DE MARIAGE

PIECES A FOURNIR POUR CHACUN DES FUTURS EPOUX

Dossier à déposer au service Mairie [+] par **les 2 futurs époux uniquement sur rendez-vous**



RDV EN LIGNE

<http://rdv.valenceromansagglo.fr/eAppointment/appointment.do?sitekey=site1>



Le dossier doit être déposé au maximum un an avant la date du mariage.

Pièces à fournir (originaux + photocopies) pour chacun des époux :

- Copie intégrale d'acte de naissance datant de moins 3 mois (délivrée par la mairie de naissance ou le Service Central de l'État Civil de Nantes)
- Justificatif de domicile de moins 3 mois (facture EDF, téléphone ou impôt sur le revenu). Le cas échéant, justificatif de domicile des parents afin de justifier le rattachement à la commune
- Attestation de domicile : attestations ci-jointes à remplir
- Pièces d'identité des futurs époux (Carte Nationale d'Identité, passeport ou permis de conduire)
- Photocopie des pièces d'identité recto/verso des témoins

Pièces supplémentaires (originaux) selon les cas :

Contrat de mariage

- Attestation du notaire

Enfants en commun

- Livret de famille
- Copie intégrale d'acte de naissance des enfants de moins 3 mois (délivrée par la mairie de naissance ou le Service Central de l'État Civil de Nantes)

Veuvage

- Copie intégrale d'acte de décès du précédent conjoint

Personnes de nationalité étrangère

- Certificat de coutume (délivré par le Consulat)
- Certificat de célibat ou de non remariage (délivré par le Consulat ou la mairie de naissance)
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 6 mois (délivrée par la mairie de naissance)

Tous les documents rédigés en langue étrangère doivent impérativement et intégralement être traduits par un traducteur assermenté auprès d'un tribunal français. Cette exigence vaut également pour tous les tampons et/ou annotations qui pourraient apparaître sur chacune des pièces produites au dossier.

AUDITION : Conformément à l'article 63 du Code Civil, une audition peut être demandée dans le cadre de votre projet de mariage.

BANS : Les bans sont publiés à la mairie du ou des domiciles des futur(e)s époux(es) pendant une durée de 10 jours. Le mariage ne pourra pas être célébré avant le 11ème jour suivant la publication.

CHARTRE DES MARIAGES À SIGNER DANS UN DÉLAI DE 15 JOURS PRÉCÉDANT LA DATE DU MARIAGE : Les futurs mariés s'engagent, par la signature de la « Charte des Mariages » en présence d'un élu de la commune, à respecter un certain nombre de règles, civilités et protocoles dans le but de permettre le bon déroulement des festivités. Ils portent à la connaissance de leurs proches l'intégralité de son contenu afin qu'elle soit comprise et suivie par l'ensemble des invités. Ils acceptent également, en cas de non-respect des termes de cette charte, d'en assumer les conséquences administratives et financières.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

Audition	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Date
-----------------	---	-------------------

RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE
AU BUREAU DE L'ÉTAT CIVIL DE ROMANS-SUR-ISÈRE (DRÔME)

Date du mariage souhaitée * Heure souhaitée *

* La date et l'heure du mariage seront validées sous réserve des disponibilités lors du dépôt du dossier

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX ÉPOUX

Futur domicile conjugal prévu

Commune (1)

Département ou pays (2)

Contrat de mariage oui non qui sera signé ou a été signé le

chez Maître

Notaire à

Cérémonie religieuse oui non

Parution dans la presse oui non

Echange d'alliances oui non

(1) Indiquer l'arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille

(2) Département métropolitain : Code du nom en clair, DOM-TOM ou pays étranger : Nom en clair

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉPOUX / EPOUSE

Nom

Prénoms

Né le (*) à

Domicilié à (1)

et résidant à :

Téléphone

Nationalité à la date du mariage

Profession

Activité de l'établissement

Situation antérieure au mariage :

Célibataire Veuf) de (2) depuis le
Divorcé)

Fils de

Né le

Domicilié à (2)

Profession ou décédé le

Activité de l'établissement

et de

Née le

Domiciliée à (2)

Profession ou décédée le

Activité de l'établissement

(1) Adresse complète

(2) Nom et prénom du précédent conjoint

(*) L'époux doit être majeur à la date du mariage sauf s'il bénéficie d'une dérogation du Procureur de la République

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉPOUSE / EPOUX

Nom

Prénoms

Née le (*) à

Domiciliée à (1)

et résidant à

Téléphone

Nationalité à la date du mariage

Profession

Activité de l'établissement

Situation antérieure au mariage :

Célibataire Veuve) de (2) depuis le
Divorcée)

Fille de,.....

Né le

Domicilié à (2)

Profession ou décédé le

Activité de l'établissement

et de

Née le

Domiciliée à (2)

Profession ou décédée le

Activité de l'établissement

(1) Adresse complète

(2) Nom et prénom du précédent conjoint

(*) L'épouse doit être majeure à la date du mariage sauf si elle bénéficie d'une dérogation du Procureur de la République

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ÉPOUX / EPOUSE

Décret n° 53-914 du 28 septembre 1953 modifié par le décret n° 97-854 du 16 septembre 1997

Je soussigné (Nom et Prénoms)

Né le à Département

Profession

Certifie sur l'honneur :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Être célibataire | <input type="checkbox"/> Ne pas être remarié |
| <input type="checkbox"/> Être domicilié à (1) | <input type="checkbox"/> Être résident à (2) |
| | |
| depuis le | jusqu'au |

Preuve du domicile ou de la résidence :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Titre de propriété | <input type="checkbox"/> Certificat d'imposition ou de non-imposition |
| <input type="checkbox"/> Quittance de loyer | <input type="checkbox"/> Quittance d'assurance du logement |
| <input type="checkbox"/> Quittance de gaz | <input type="checkbox"/> Quittance d'électricité |
| <input type="checkbox"/> Quittance de téléphone | <input type="checkbox"/> Autres |

À le

Signature

(1) Adresse du domicile, lieu d'habitation
(2) Adresse temporaire, résidence secondaire

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ÉPOUSE / EPOUX

Décret n° 53-914 du 28 septembre 1953 modifié par le décret n° 97-854 du 16 septembre 1997

Je soussignée (Nom et Prénoms)

Née le à Département

Profession

Certifie sur l'honneur :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Être célibataire | <input type="checkbox"/> Ne pas être remariée |
| <input type="checkbox"/> Être domiciliée à (1) | <input type="checkbox"/> Être résidente à (2) |
| | |
| depuis le | jusqu'au |

Preuve du domicile ou de la résidence :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Titre de propriété | <input type="checkbox"/> Certificat d'imposition ou de non-imposition |
| <input type="checkbox"/> Quittance de loyer | <input type="checkbox"/> Quittance d'assurance du logement |
| <input type="checkbox"/> Quittance de gaz | <input type="checkbox"/> Quittance d'électricité |
| <input type="checkbox"/> Quittance de téléphone | <input type="checkbox"/> Autres |

À le

Signature

(1) Adresse du domicile, lieu d'habitation
(2) Adresse temporaire, résidence secondaire

LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

Nom des mariés

..... et

**DEUX TÉMOINS SONT OBLIGATOIRES
LES TROISIÈME ET QUATRIÈME SONT FACULTATIFS**

1 Nom	2 Nom
Nom marital	Nom marital
Prénom usuel	Prénom usuel
Date de naissance	Date de naissance
Profession	Profession
Situation matrimoniale	Situation matrimoniale
Domicilié(e) à	Domicilié(e) à
N° Rue	N° Rue
Code Postal	Code Postal
3 Nom	4 Nom
Nom marital	Nom marital
Prénom usuel	Prénom usuel
Date de naissance	Date de naissance
Profession	Profession
Situation matrimoniale	Situation matrimoniale
Domicilié(e) à	Domicilié(e) à
N° Rue	N° Rue
Code Postal	Code Postal

Cette feuille doit être remplie très lisiblement par les intéressés eux-mêmes afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte. **Pour chaque témoin, joindre la photocopie d'une pièce d'identité.**

Conditions :

- Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus, sans distinction de sexe
- Les femmes devront indiquer leur nom de jeune fille et leur nom d'épouse
- Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble
- Le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage
- Un mineur peut être témoin s'il est émancipé par décision du Juge d'Instance

